

L'objectif

- Amener les OP, et plus largement l'ensemble des acteurs, à se mettre en position de développer des projets de filières
- Développer des projets nouveaux entre acteurs des filières
- Permettre aux producteurs d'être force de proposition
- Structurer l'action des OP
- Impliquer les adhérents d'OP
- Établir des relations nouvelles avec les OP
- Diffuser les méthodes pour étendre à d'autres OP
- Faciliter la création des liens

Le public

- Exploitants agricoles
- Direction de laiterie
- Agents de laiterie

Le projet

Initié en 2013, à la demande d'agriculteurs, ce projet vise la création de liens nouveaux entre les différents acteurs des filières. Antérieurement, la gestion administrée des volumes a limité la création de ces liens entre les agriculteurs et les transformateurs. Dans le contexte de l'après quotas, il s'agissait donc de coconstruire de nouvelles voies pour des filières durables. Sans liens, les producteurs atomisés, ne peuvent ni être entendus, ni entendre les opportunités. Reste à comprendre comment créer des liens entre les acteurs. La méthode du projet :

1. Connecter les producteurs aux OP
2. Favoriser la création d'un bureau d'OP professionnalisé
3. Définir une stratégie d'OP et créer des compétences collectives de négociation
4. Créer de nouvelles modalités de rencontre et de négociation entre OP et collecteurs/transformateurs
5. Développer un projet commun en « filière »
6. Rechercher des partenaires techniques et financiers pour faciliter la mise en œuvre des projets
7. Diffuser vers les producteurs, les partenaires, les autres OP pour favoriser de nouveaux liens et de nouveaux projets
8. Mutualiser les expériences et aller vers des projets inter OP.

Dans le cadre du PPR, le pari de ce projet est de développer les liens nouveaux entre les acteurs, d'en intensifier l'utilité. La durabilité des projets (économique, environnementale et sociale) est fortement corrélée à la nouveauté et à la qualité des liens entre partenaires qui permettent aux acteurs de construire ensemble.

*OP : Organisation de producteurs

Une action
du PRDAR
financée par



Les chiffres clés

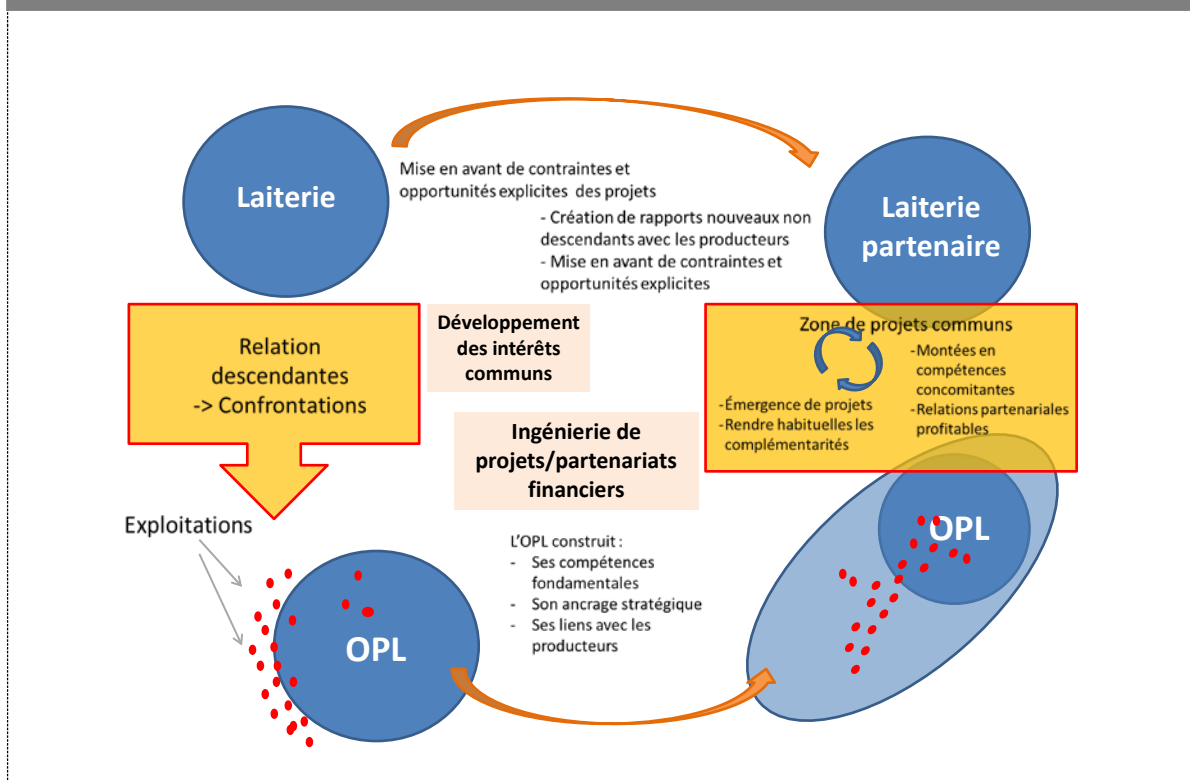
Des travaux avec une OP test : **65** producteurs, création de l'OP, un projet export « filière » commun/Diffusion nationale (AG, Colloques...)

Travaux similaires auprès de **2** autres OP (180 producteurs) et **650** producteurs

Transposition à la filière légumière

Transposition de la démarche auprès d'une coopérative

En image



En savoir plus

Le projet

Ugo DENIS - Chambre d'agriculture de la Manche – 02 33 06 45 10

Tel - udenis@manche.chambagri.fr

L'action AE11 « Projet Pilote Régional » du PRDAR Normand

Angélique TROUSSIER - Chambre d'agriculture de la Manche – 02 33 06 46 74

Tel – atroussier@manche.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr